

**Liberté-Egalité-Fraternité**

Département des Pyrénées-Orientales

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 7 -sept-

Absent : 1 -un-

convocation : 31/03/2023

publication en une page

contrôle de légalité :

DEPOT PREFECTURE

Le sept avril deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal - Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Anrigo Michel, Maire de Coustouges

Étaient présents outre le Maire sus nommé ;

MM les conseillers municipaux : IGLESIAS Marc, GARRIGUE Michel, BECK Martine, MIRALLES Richard et GIE Florence,

Absent : CASANOVA Jean-Louis,

A été nommé secrétaire : IGLESIAS Marc

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de Madame BECK Martine, Conseillère Municipale, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Michel Anrigo, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

- 1) lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2022, lequel peut se résumer ainsi sur le tableau annexe,
- 2) **constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- 4) **arrête** les résultats définitifs tels que résumés sur le tableau en annexe.

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Résultats reportés	0.00			35 859.78		35 859.78
Opérations de l'exercice	212 478.88	220 081.22	89 524.58	56 732.69	302 003.46	276 813.91
<b>TOTAUX</b>	212 478.88	220 081.22	89 524.58	92 592.47	302 003.46	312 673.69
Résultat de clôture		7 602.34		3 067.89		10 670.23
Reste à Réaliser			243 704.27	182 467.00	243 704.27	182 467.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	0.00	7 602.34	243 704.27	185 534.89	243 704.27	193 137.23
Résultats définitifs		7 602.34	- 58 169.38		50 567.04	

Hors de la présence de Monsieur Michel Anrigo, Maire,  
le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus**  
**Martine Beck, Conseillère Municipale**

REÇU LE  
21 AVR. 2023  
SOUS-PREFECTURE  
DE CERET

Les membres présents ont signé le registre des délibérations.  
Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le sept avril deux mille vingt-trois

